



FNAIM

LABEL

Laboratoire Économique
du Logement

L'immobilier dans les *stations* *balnéaires*

Juin 2026



**Agir
pour le
logement**

Sommaire

Synthèse.....	3
1. Descriptif des stations balnéaires.....	5
1.1. Les stations balnéaires : de quoi parle-t-on ?	5
1.2. Population.....	5
1.3. Parc de logements.....	6
1.4. Classe de performance énergétique	7
2. Les prix des logements dans les stations balnéaires	10
2.1. Niveaux de prix.....	10
2.2. Tendance des prix depuis 2014.....	11
3. Les prix des logements par région.....	13
3.1. Les prix des stations balnéaires par région.....	13
3.2. Fiches par région	16
3.2.1. Hauts-de-France	17
3.2.2. Normandie	17
3.2.3. Bretagne	18
3.2.4. Pays de la Loire	19
3.2.5. Nouvelle-Aquitaine	20
3.2.6. Occitanie	21
3.2.7. Provence-Alpes-Côte d'Azur	22
3.2.8. Corse.....	23
4. Les stations balnéaires parmi les villes les plus chères de France..	24
5. Focus sur les plus grandes stations balnéaires	26
6. Focus sur les acheteurs dans les stations balnéaires	28
7. Focus sur les risques climatiques	29
7.1. Risque d'érosion côtière.....	29
7.2. Autres risques climatiques	31
Annexes.....	32
Table des tableaux.....	32
Table des graphiques	32
Table des cartes.....	32
Carte des communes stations balnéaires.....	33
Liste des communes stations balnéaires.....	34



Synthèse

La France métropolitaine compte 515 stations balnéaires, selon notre définition : communes du littoral qui ont au moins 15% de résidences secondaires, et qui, soit ont une plage, soit sont classées station de tourisme.

Ces communes stations balnéaires ont pour la plupart peu de résidents permanents (les 4/5^e ont moins de 5 000 habitants). Elles concentrent une forte part de résidences secondaires : 47% contre 10% pour l'ensemble du parc de logements de France métropolitaine. La part des logements énergivores (étiquettes DPE « F » ou « G ») est en moyenne moins importante dans ces communes : 11% contre 14% pour l'ensemble des communes de France métropolitaine. Mais ce résultat masque d'importantes disparités régionales : les stations balnéaires du Nord (régions Normandie, Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire) ont des taux élevés de logements énergivores alors que les stations balnéaires du Sud (régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ont des taux faibles.

Le prix des logements est en moyenne 50% plus élevé dans les stations balnéaires : 4 536 €/m² en moyenne au 1^{er} mai 2026 contre 3 006 €/m² en France métropolitaine.

Le prix des logements dans les stations balnéaires a davantage augmenté qu'en France métropolitaine (+37% depuis 2014 contre +24%), et notamment pour les maisons durant la période post-covid : en 2 ans, entre juillet 2020 et juillet 2022, les maisons dans les stations balnéaires ont progressé de +25% (contre +16% pour les maisons en France métropolitaine), soit plus de +1% par mois sur cette période.

Après avoir baissé en 2023 (-1,2% sur un an), les prix dans les stations balnéaires sont sur un plateau légèrement descendant depuis 2024 (-1,6% depuis 28 mois). Leur évolution est moins favorable que dans l'ensemble du pays (+0,8% depuis 2024).

Les prix sont nettement plus élevés en région PACA (6 014 €/m² en moyenne dans les stations balnéaires) et Nouvelle-Aquitaine (5 008 €/m²). Les prix sont plus abordables en Bretagne (3 455 €/m²) ou en Normandie (3 486 €/m²).

Les 3 villes les plus chères de France sont des stations balnéaires : Saint-Jean-Cap-Ferrat (17 143 €/m²), Saint-Tropez (16 348 €/m²) et Ramatuelle (15 928 €/m²), et on compte 10 stations balnéaires parmi les 20 villes de France les plus chères.



Les 2 plus grandes stations balnéaires en termes de population et de ventes sont Antibes et Cannes, qui sont toutes les deux situées dans les Alpes-Maritimes.

En ce qui concerne le profil des acquéreurs dans les stations balnéaires, ils sont en moyenne de 10 ans plus âgés (55,7 ans contre 45,8 pour les acquéreurs en France métropolitaine). La part des acheteurs étrangers dans les stations balnéaires est inférieure à celle observée en France métropolitaine (5% contre 8%).

Enfin, nous nous sommes intéressés au risque d'érosion côtière auquel sont soumis une partie des stations balnéaires. Depuis 2020, on observe que les prix dans les stations à risque évoluent plus rapidement que ceux des autres stations.

Cette étude constitue la **5^{ème} édition d'une publication annuelle sur les stations balnéaires** (cf. la précédente : https://hub.fnaim.fr/hd/lmsi_819614/fr/note-stations-balneaires).



01

Descriptif des stations balnéaires

1.1. Les stations balnéaires : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas de définition officielle des stations balnéaires.

Nous avons sélectionné les communes du littoral (hors Outre-mer) qui ont au moins 15% de résidences secondaires dans leur parc de logement, et qui, soit ont une plage, soit sont classées station de tourisme.

Au total, nous avons classé 515 communes comme stations balnéaires, réparties dans 8 régions et sur 25 départements (voir carte et liste en annexes).

La région la plus représentée est la Bretagne (135 communes) devant la Normandie (99 communes). Le département le plus représenté est le Finistère (66 communes) devant la Manche (48 communes) et la Haute-Corse (47 communes).

Les communes stations balnéaires représentent environ la moitié des communes littorales métropolitaines (48%).

1.2. Population

Les communes balnéaires sont assez hétérogènes en termes de population, allant de Nonza (Haute-Corse) 62 habitants, à Antibes (Alpes-Maritimes) 77 637 habitants.

La population moyenne des stations balnéaires est de 4 773 habitants (la population médiane est de 2 271 habitants). Plus de la moitié de ces communes ont entre 1 000 et 5 000 habitants, et près de 4/5 ont moins de 5 000 habitants. Seules 10% des stations balnéaires ont plus de 10 000 habitants. Les communes stations balnéaires sont donc dans leur grande majorité, des communes de taille modeste.



Tableau 1 : Répartition des communes balnéaires selon leur population

	Nombre	%
Moins de 1 000 habitants	135	26%
De 1 000 à 5 000 habitants	270	52%
De 5 000 à 10 000 habitants	58	11%
10 000 habitants et plus	52	10%
Total	515	100%

Source : Insee, Populations légales 2023

Au total, ces communes regroupent 2,5 millions d'habitants (2 458 265 habitants, soit 3,7% de la population française métropolitaine).

La population de ces communes en 2023 (résidents à titre principal) a augmenté de +8,1% par rapport à 2013 (2 274 013 habitants en 2013), soit une progression plus forte que celle observée sur la France métropolitaine au cours de la même période (+3,9%).

Bien entendu, leur fréquentation est nettement plus élevée en période estivale.

Enfin, on peut noter que la part des retraités (parmi la population de 15 ans ou plus) est plus élevée dans les communes stations balnéaires : 42% contre 28% en France métropolitaine.

1.3. Parc de logements

Ces communes balnéaires concentrent 2 520 843 logements, soit plus d'un logement par habitant alors que la moyenne française métropolitaine est de 0,56.

Cela s'explique par un nombre important de résidences secondaires : le parc des communes balnéaires est composé à 47% de résidences secondaires (contre 10% de résidences secondaires dans le parc français métropolitain). Un tiers des résidences secondaires françaises métropolitaines sont situées dans ces 515 communes stations balnéaires.

La part des logements vacants est faible : seulement 4%, contre 8% à l'échelle métropolitaine.



Tableau 2 : Répartition du parc de logement selon la catégorie de logement

	Stations balnéaires		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	1 243 976	49%	30 100 134	82%
Résidences secondaires	1 184 737	47%	3 593 151	10%
Logements vacants	92 129	4%	2 875 695	8%
Total	2 520 843	100%	36 568 980	100%

Source : Insee, RP 2022

Le parc de ces communes balnéaires est composé à 52% de maisons et à 46% d'appartements. Pour rappel, le parc français métropolitain est composé à 55% de maisons et à 44% d'appartements.

1.4. Classe de performance énergétique

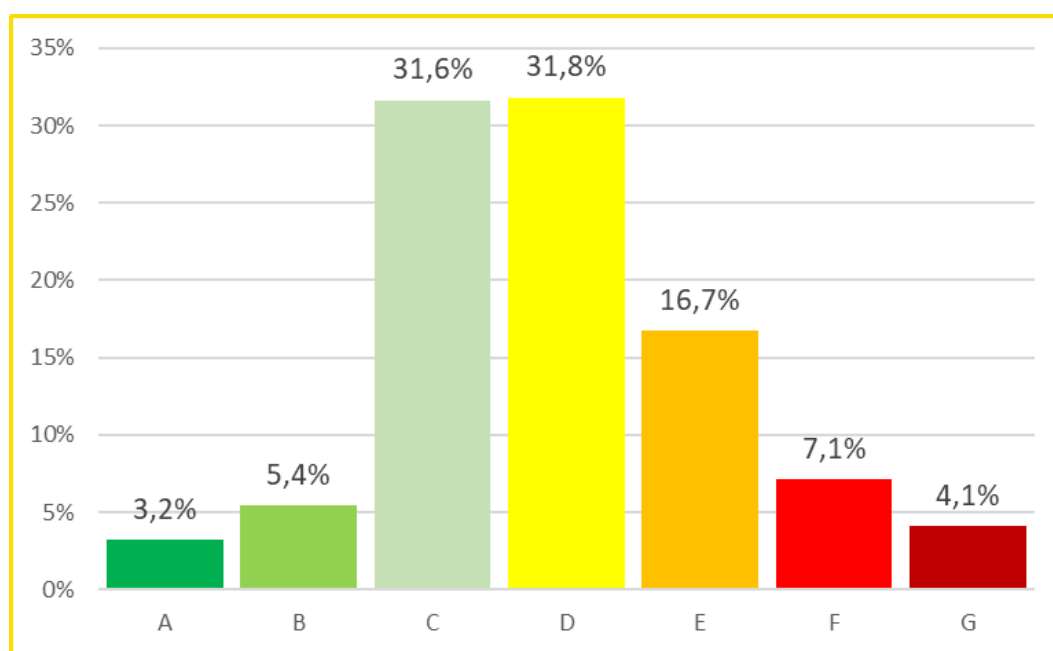
La part des logements énergivores (étiquette DPE¹ « F » ou « G » des logements) est plus faible dans les stations balnéaires (11%) que dans l'ensemble des communes françaises métropolitaines (14%). Et la part des logements avec étiquette « A », « B » ou « C » est plus importante dans les stations balnéaires (40% contre 33% pour l'ensemble des communes métropolitaines). Le parc de logements est donc globalement de meilleure qualité énergétique dans les stations balnéaires.

Cependant, ces résultats masquent d'importantes disparités régionales. Ainsi, on constate que les taux de DPE F et G sont très différents selon les régions. 4 régions ont des taux de F et G supérieurs à la moyenne nationale (Normandie, Hauts-de-France, Pays de la Loire et Bretagne) et 3 régions ont des faibles taux de F et G (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse). Globalement, les stations du Sud de la France ont de meilleurs DPE que les stations du Nord (voir carte ci-dessous).

¹ Diagnostic de performance énergétique.

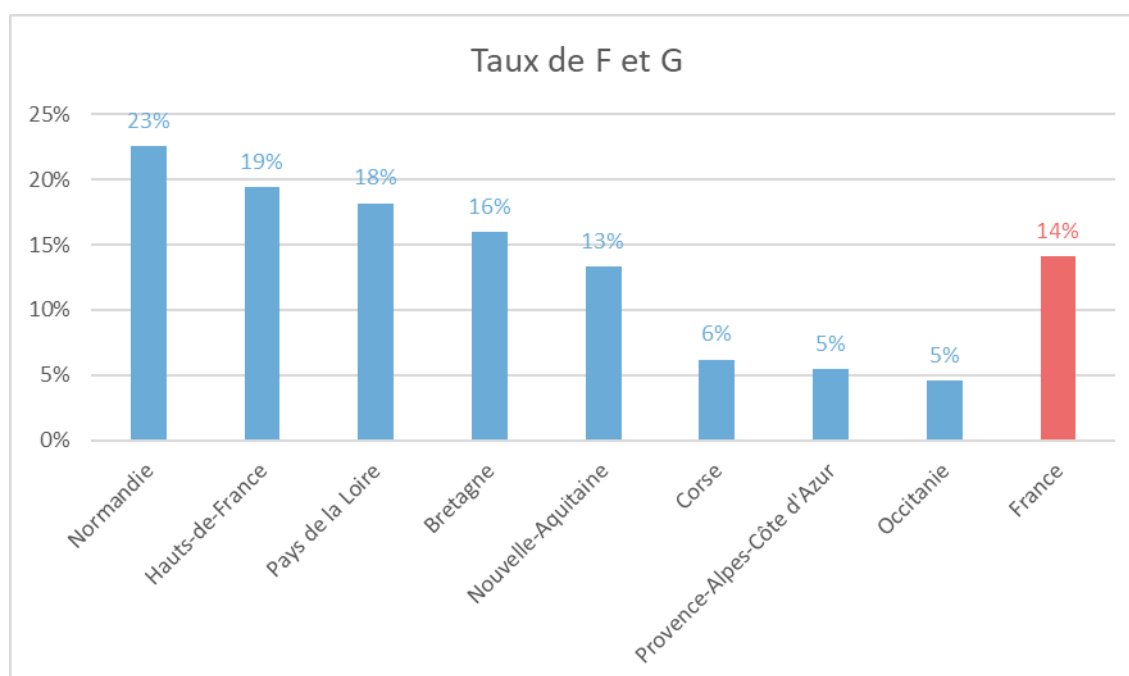


Graphique 1 : Répartition des étiquettes DPE des logements existants dans les stations balnéaires



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2025 au T4 2025)

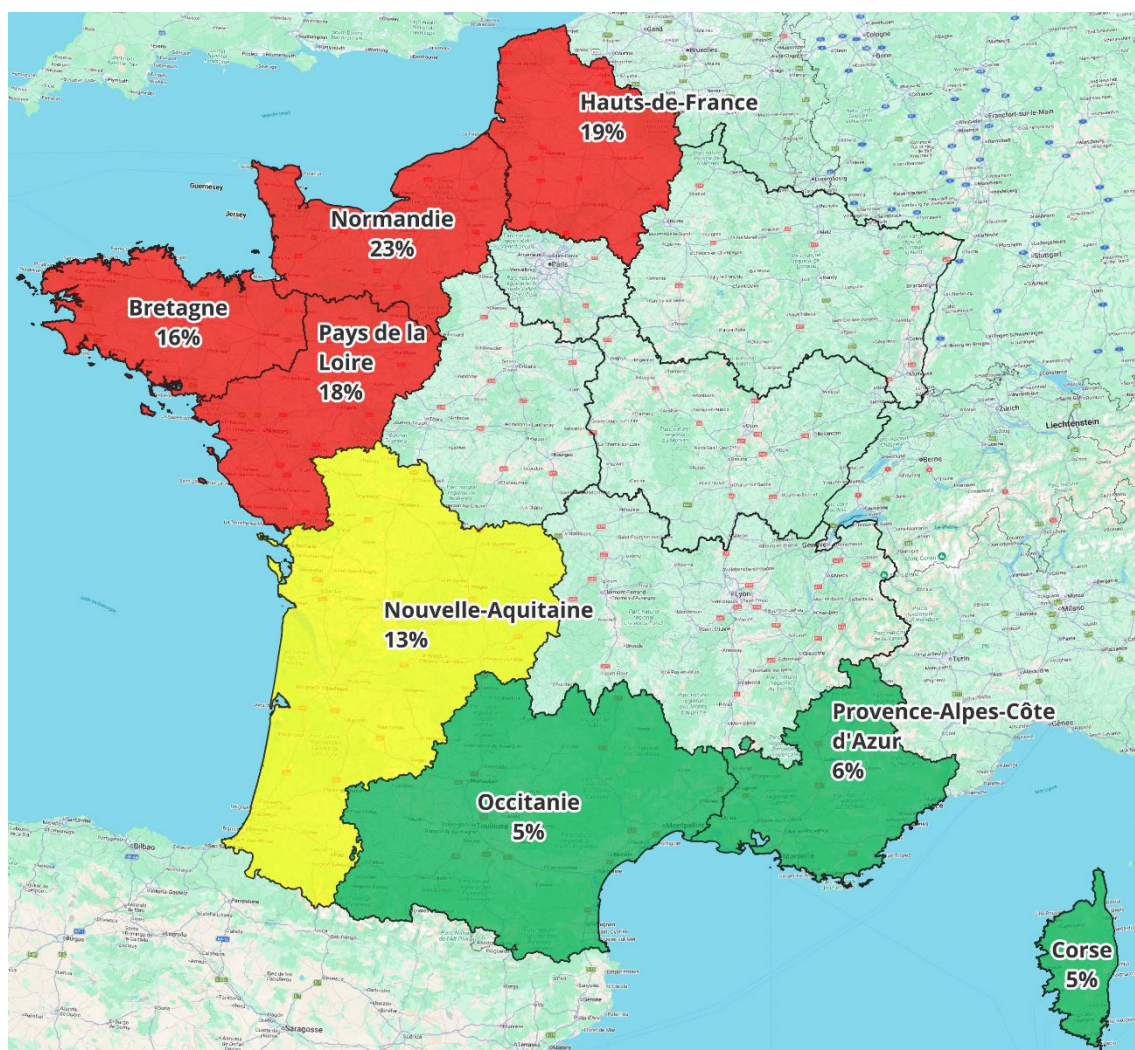
Graphique 2 : Taux de DPE F et G par région (stations balnéaires)



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2025 au T4 2025)



Carte 1 : Taux des DPE F et G par région (stations balnéaires)



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2025 au T4 2025)



02

Les prix des logements dans les stations balnéaires

2.1. Niveaux de prix

Le prix au m² des logements est plus élevé dans les stations balnéaires : pour l'ensemble des logements (appartements et maisons), il s'élève à 4 536 €/m² au 1er mai 2026 contre 3 006 €/m² en France métropolitaine. Le prix des logements dans les stations balnéaires est ainsi supérieur d'environ 50%.

Le prix dans les stations balnéaires est en très légère baisse sur un an : -0,4%, alors qu'en France métropolitaine, il est en très légère hausse (+0,4%).

Dans les stations balnéaires, le prix moyen au m² des appartements est légèrement supérieur à celui des maisons (10% supérieur).

Enfin, les stations balnéaires n'ont pas toutes des prix immobiliers élevés : 38% des 515 stations recensées ont ainsi des prix inférieurs à la moyenne des prix France métropolitaine (3 006 €/m²).

Tableau 3 : Prix moyens et évolution sur un an

	Stations balnéaires		France métropolitaine	
	Prix (1er mai 2026)	Evolution (1er mai 26 / 1er mai 25)	Prix (1er mai 2026)	Evolution (1er mai 26 / 1er mai 25)
Appartements	4 784 €/m ²	-1,0%	3 862 €/m ²	+2,2%
Maisons	4 339 €/m ²	+0,2%	2 352 €/m ²	-1,0%
Ensemble	4 536 €/m ²	-0,4%	3 006 €/m ²	+0,4%

Source : FNAIM (mai 2026)

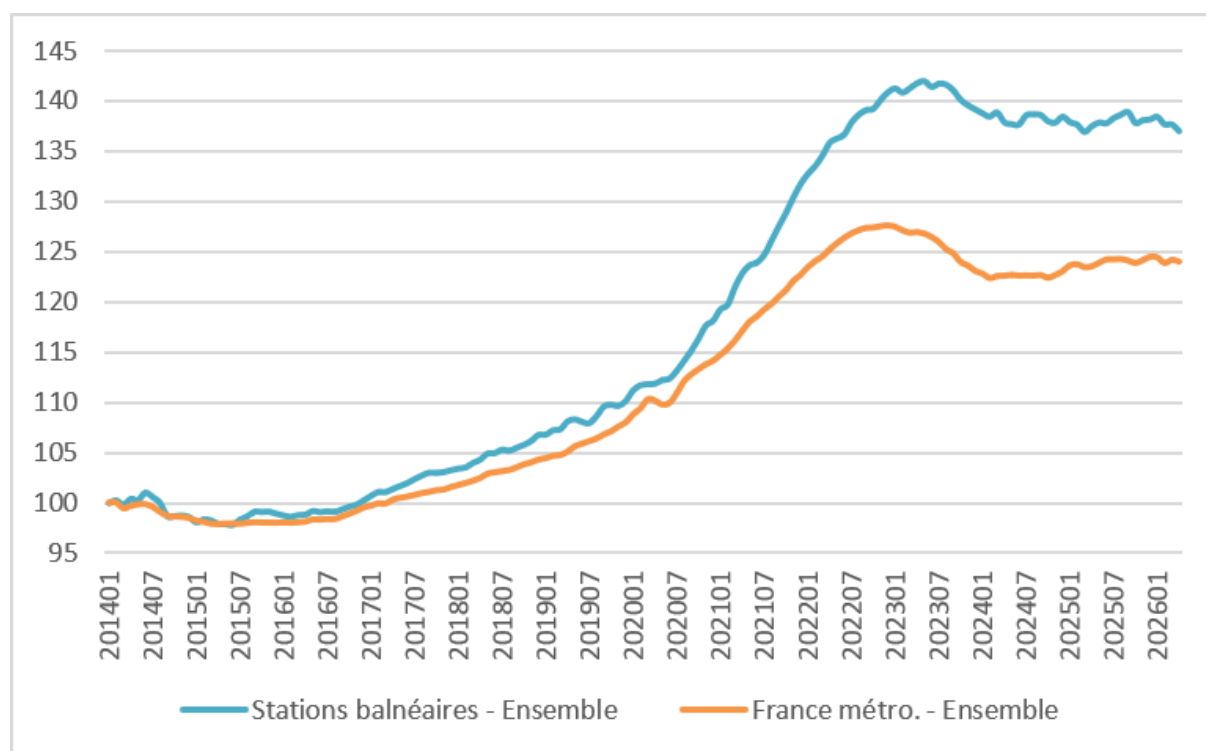


2.2. Tendance des prix depuis 2014

Les prix des logements dans les stations balnéaires ont fortement accéléré après la crise sanitaire de 2020, et évolué plus rapidement qu'en France métropolitaine (voir graphique ci-dessous). Début 2023, les prix ont commencé à reculer en France métropolitaine puis à partir du second semestre 2023 dans les stations balnéaires. Les prix dans les stations balnéaires ont diminué de -1,2% en 2023 (contre -3,5% en France métropolitaine). Depuis début 2024, les prix semblent être sur un plateau dans les stations balnéaires et en France métropolitaine : -1,6% dans les stations balnéaires depuis janvier 2024, soit depuis 28 mois ; +0,8% sur la même période en France métropolitaine.

Depuis 2014, les prix de l'immobilier dans les stations balnéaires ont augmenté de +37% contre +24% en France métropolitaine.

Graphique 3 : Indice des prix (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (mai 2026)

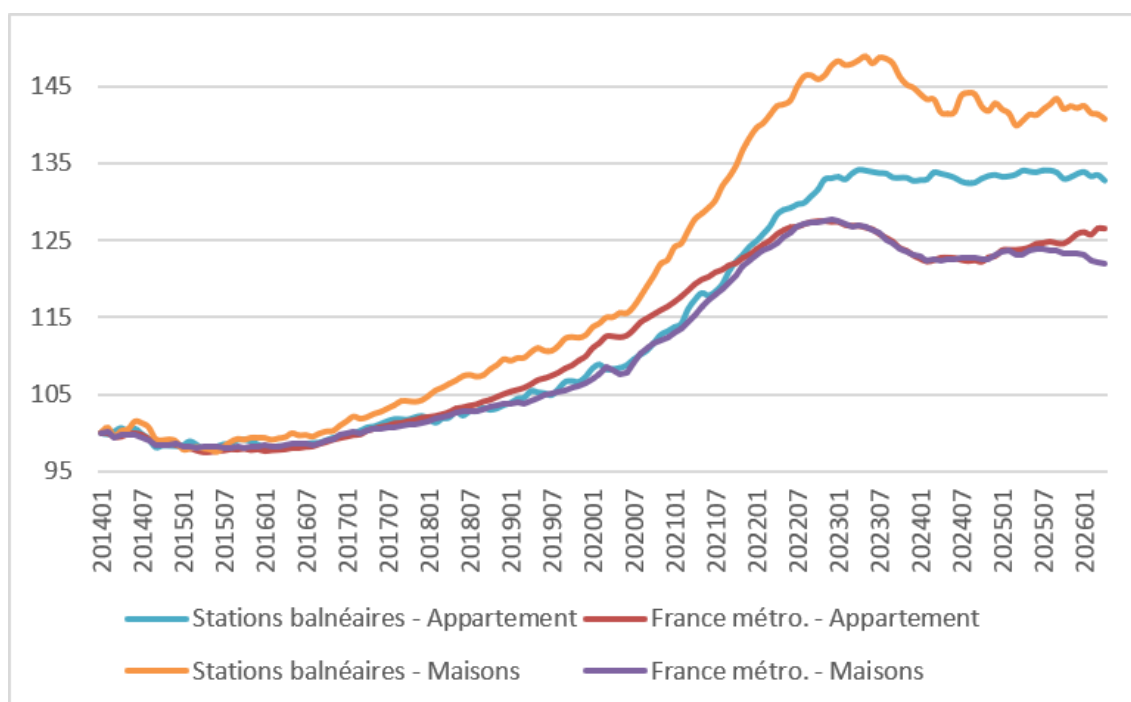


On peut distinguer 3 périodes dans la comparaison Stations balnéaires – France métropolitaine :

- De 2014 à mi 2020, les prix dans les stations balnéaires et en France métropolitaine ont globalement évolué au même rythme : +12% pour les stations balnéaires contre +10% en France métropolitaine (en 6,5 ans).
- De mi 2020 à mi 2023, les prix ont progressé nettement plus vite dans les stations balnéaires : +26% contre +15% en France métropolitaine (en 3 ans).
- Enfin, depuis mi 2023, les prix dans les stations balnéaires sont sur un plateau légèrement plus descendant dans les stations balnéaires : -3% contre -1% en France métropolitaine (en près de 3 ans).

Lorsque l'on regarde le détail par type de bien (voir graphique ci-dessous), on constate que les prix dans les stations balnéaires ont été tirés vers le haut par l'augmentation rapide sur les maisons après le début de la crise sanitaire. En 2 ans, entre juillet 2020 et juillet 2022, les prix des maisons dans les stations balnéaires ont progressé de +25% (contre +18% pour les appartements des stations balnéaires, et contre +16% pour les maisons France métropolitaine et +12% sur les appartements France métropolitaine).

Graphique 4 : Indice des prix par type de bien (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (mai 2026)



Les prix des logements par région

3.1. Les prix des stations balnéaires par région

Au niveau régional, la région où les prix dans les stations balnéaires sont les plus élevés est la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (6 014 €/m² au 1^{er} mai 2026). Inversement, les régions Bretagne, Normandie et Occitanie sont celles où les prix sur le littoral sont les moins élevés.

Carte 2 : Prix des communes balnéaires par région



Source : FNAIM (mai 2026)

Sur un an (1^{er} mai 2026 par rapport au 1^{er} mai 2025), quatre régions ont vu le prix de ses stations balnéaires diminuer : la Bretagne (-2,7%), les Pays de la Loire (-1,7%), la Normandie (-1,2%) et la Nouvelle-Aquitaine (-1,1%). Seule la région PACA a vu le prix significativement augmenter (+2,2%). Les trois autres régions ont des prix globalement stables sur un an avec des variations comprises entre +0,2% et +0,7% (voir tableau ci-après).

Lorsque l'on compare les niveaux de prix par région en indice (voir graphique ci-dessous), on observe des évolutions différenciées selon les régions.

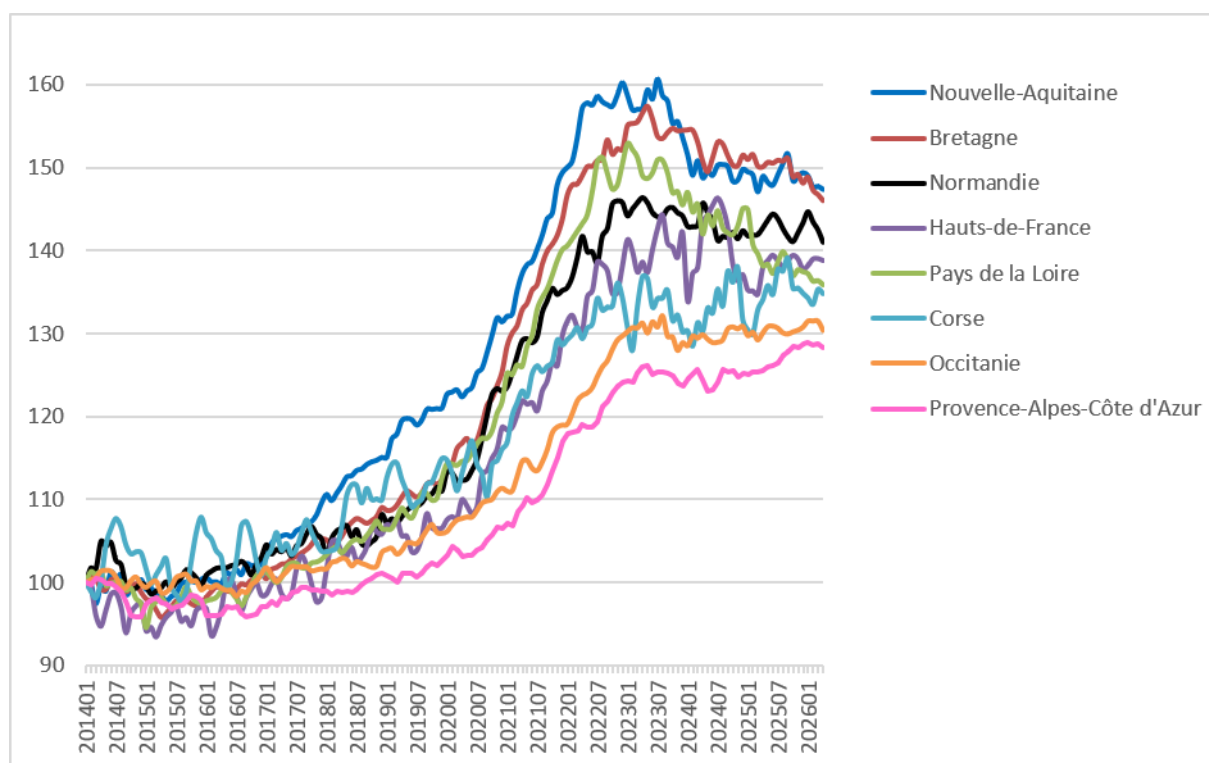
En Nouvelle-Aquitaine, les prix sur le littoral avaient plus fortement augmenté que les autres régions en 2017-2018, portés notamment par la ligne LGV Paris-Bordeaux.

A la suite de la crise sanitaire, on avait observé une très forte accélération des prix sur le littoral en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire et dans une moindre mesure en Normandie et Hauts-de-France.

En 2023, les prix ont globalement diminué, notamment dans les régions où ils avaient le plus augmenté.

Depuis 2024, les prix sont globalement stables à l'exception de la région PACA où ils progressent et de la Bretagne où ils diminuent.

Graphique 5 : Indice des prix des communes balnéaires par région (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (mai 2026)



Enfin, lorsque l'on compare les prix sur 3 mois, on observe une baisse des prix dans toutes les régions à l'exception des Hauts-de-France et de la Corse.

Tableau 4 : Evolution des prix des communes balnéaires par région sur un an et sur 3 mois

	Evolution sur un an (1er mai 25 au 1er mai 26)	Evolution sur 3 mois (1er mars 26 au 1er mai 26)
Bretagne	-2,7%	-1,9%
Corse	+0,5%	+0,4%
Hauts-de-France	+0,6%	+0,4%
Normandie	-1,2%	-2,5%
Nouvelle-Aquitaine	-1,1%	-1,1%
Occitanie	+0,2%	-0,8%
Pays de la Loire	-1,7%	-1,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+2,2%	-0,5%

Source : FNAIM (mai 2026)



3.2. Fiches par région

3.2.1. Hauts-de-France

24 communes balnéaires sont présentes dans cette région, réparties sur 3 départements : le Nord (59), le Pas-de-Calais (62) et la Somme (80).

Dans cette région le prix moyen au 1^{er} mai 2026 dans les stations balnéaires est de 3 997 €/m² (contre 1 981 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de +0,6% sur un an.

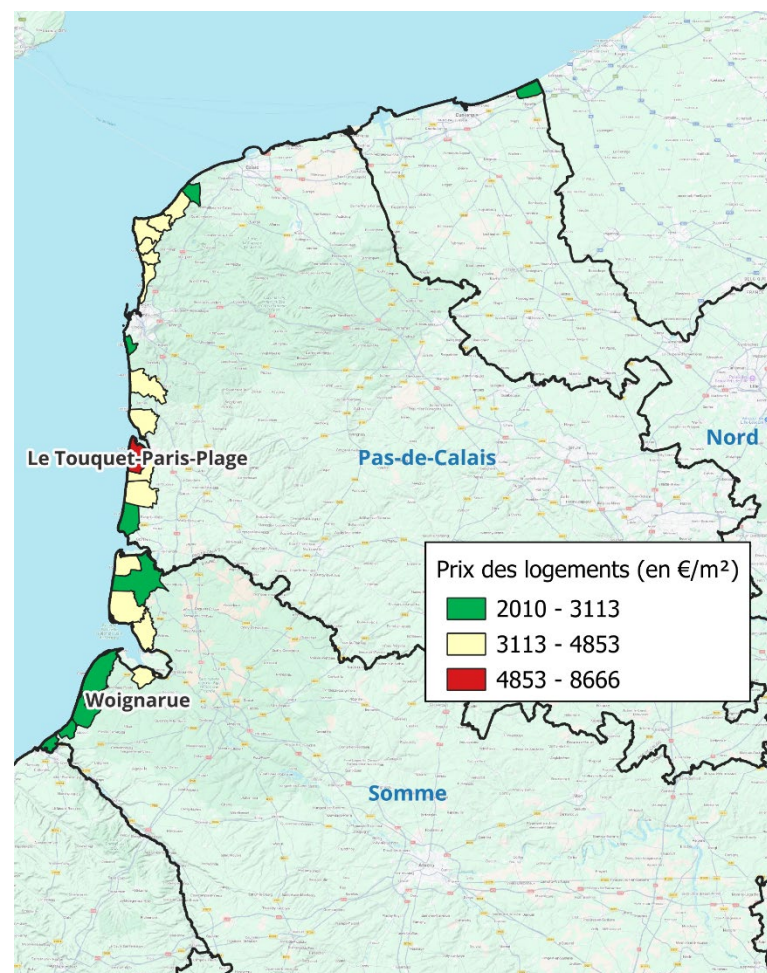
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Le Touquet-Paris-Plage (62) : 8 666 €/m²
2. Wissant (62) : 4 853 €/m²
3. Neufchâtel-Hardelot (62) : 4 674 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Woignarue (80) : 2 010 €/m²
2. Mers-les-Bains (80) : 2 425 €/m²
3. Ault (80) : 2 513 €/m²

Carte 3 : Communes balnéaires des Hauts-de-France



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.2. Normandie

99 communes balnéaires sont situées en Normandie. Elles sont réparties sur 3 départements : le Calvados (14), la Manche (50) et la Seine-Maritime (76).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 486 €/m² (contre 2 146 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,2% sur un an.

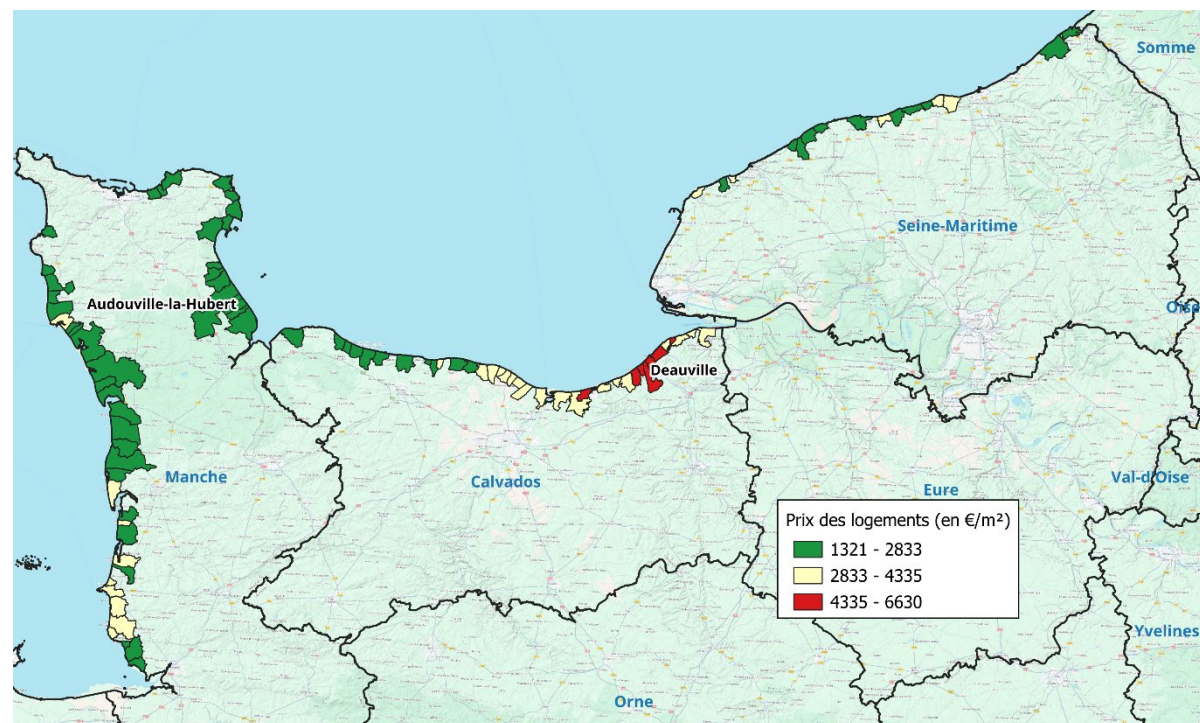
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Deauville (14) : 6 630 €/m²
2. Benerville-sur-Mer (14) : 5 741 €/m²
3. Tourgéville (14) : 5 601 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Audouville-la-Hubert (50) : 1 321 €/m²
2. Sainte-Mère-Église (50) : 1 672 €/m²
3. La Haye (50) : 1 774 €/m²

Carte 4 : Communes balnéaires de Normandie



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.3. Bretagne

135 communes balnéaires sont situées en Bretagne, elles sont réparties sur 4 départements (Côte-d'Armor-22, Finistère-29, Ile-et-Vilaine-35 et Morbihan-56).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 455 €/m² (contre 2 436 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -2,7% sur un an. C'est la région la moins chère pour les stations balnéaires.

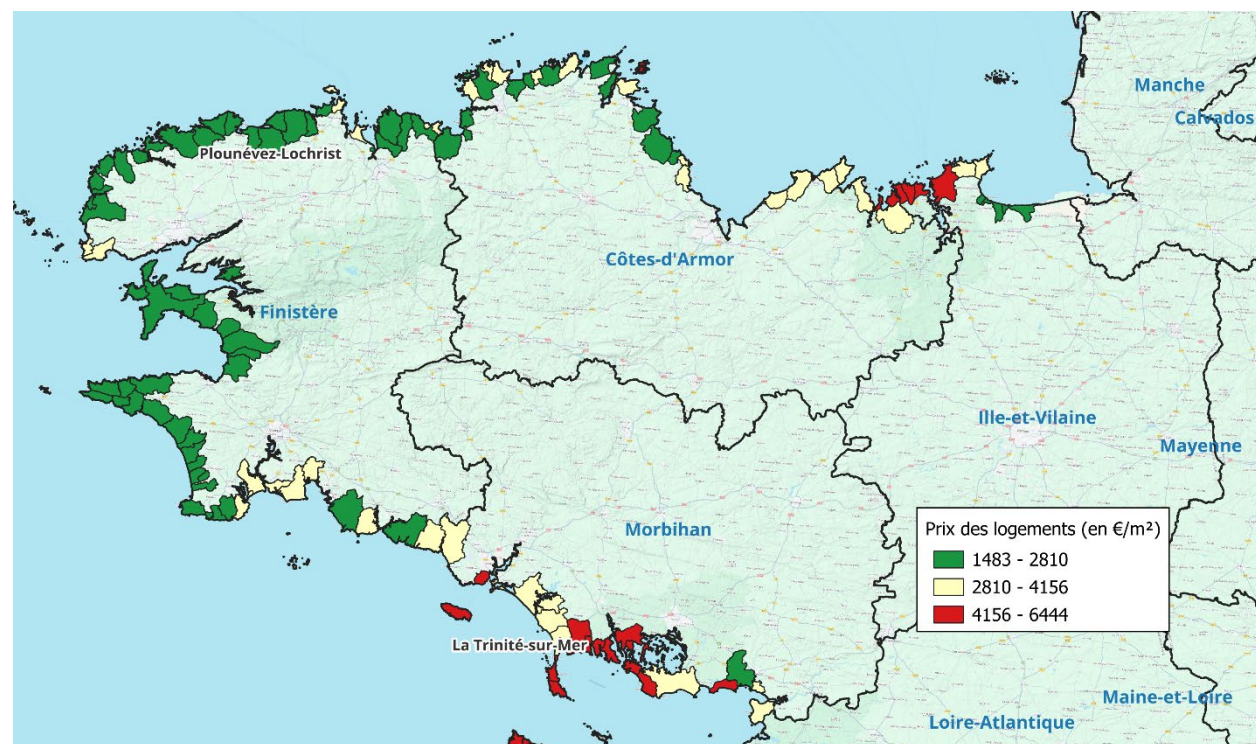
Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Trinité-sur-Mer (56) : 6 444 €/m²
2. Île-aux-Moines (56) : 6 328 €/m²
3. Île-de-Bréhat (22) : 6 294 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Plounevez-Lochrist (29) : 1 483 €/m²
2. Ploéven (29) : 1 565 €/m²
3. Tréfléz (29) : 1 794 €/m²

Carte 5 : Communes balnéaires de Bretagne



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.4. Pays de la Loire

35 communes balnéaires sont situées en Pays de la Loire, elles sont réparties sur 2 départements (Loire-Atlantique-44 et Vendée-85).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 4 160 €/m² (contre 2 411 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,7% sur un an.

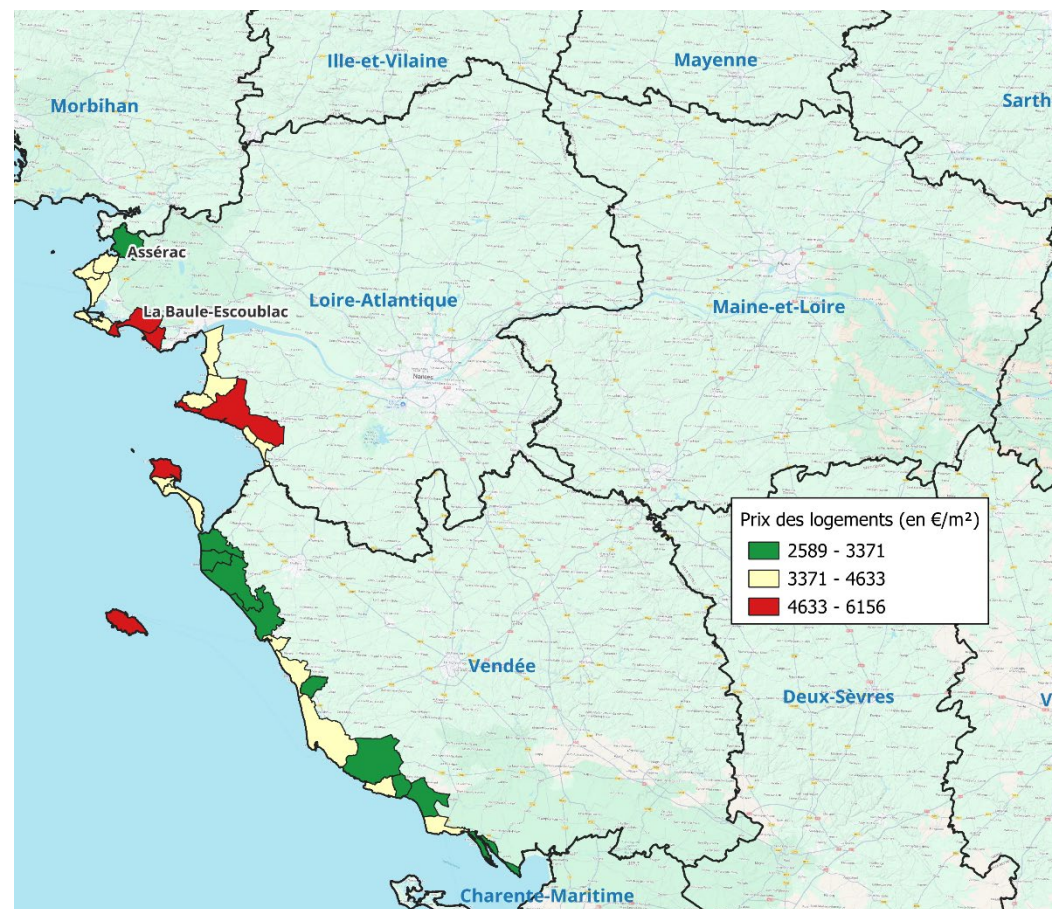
Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Baule-Escoublac (44) : 6 156 €/m²
2. L'Île-d'Yeu (85) : 6 054 €/m²
3. Pornichet (44) : 5 482 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Assérac (44) : 2 589 €/m²
2. La Barre-de-Monts (85) : 2 676 €/m²
3. L'Aiguillon-sur-Mer (85) : 2 857 €/m²

Carte 6 : Communes balnéaires des Pays de la Loire



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.5. Nouvelle-Aquitaine

74 communes balnéaires sont situées en Nouvelle-Aquitaine, elles sont réparties sur 4 départements (Charente-Maritime-17, Gironde-33, Landes-40 et Pyrénées-Atlantiques-64).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 5 008 €/m² (contre 2 327 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,1% sur un an. Pour les stations balnéaires, c'est la deuxième région la plus chère après la région PACA. Les prix atteignent des sommets sur l'île-de-Ré et autour du bassin d'Arcachon.

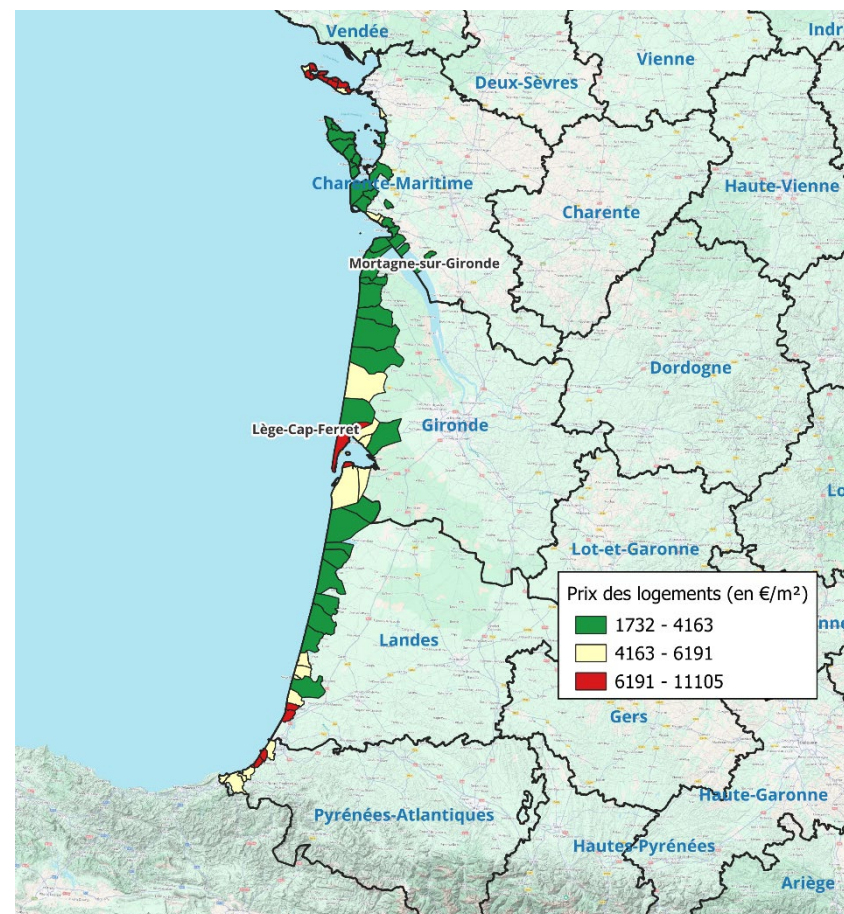
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Lège-Cap-Ferret (33) : 11 105 €/m²
2. Soorts-Hossegor (40) : 9 679 €/m²
3. Les Portes-en-Ré (17) : 8 295 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Mortagne-sur-Gironde (17) : 1 732 €/m²
2. Port-des-Barques (17) : 2 331 €/m²
3. Vensac (33) : 2 351 €/m²

Carte 7 : Communes balnéaires en Nouvelle-Aquitaine



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.6. Occitanie

34 communes balnéaires sont situées en Occitanie, elles sont réparties sur 4 départements (Aude-11, Gard-30, Hérault-34 et Pyrénées-Orientales-66).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 787 €/m² (contre 2 357 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de +0,2% sur un an.

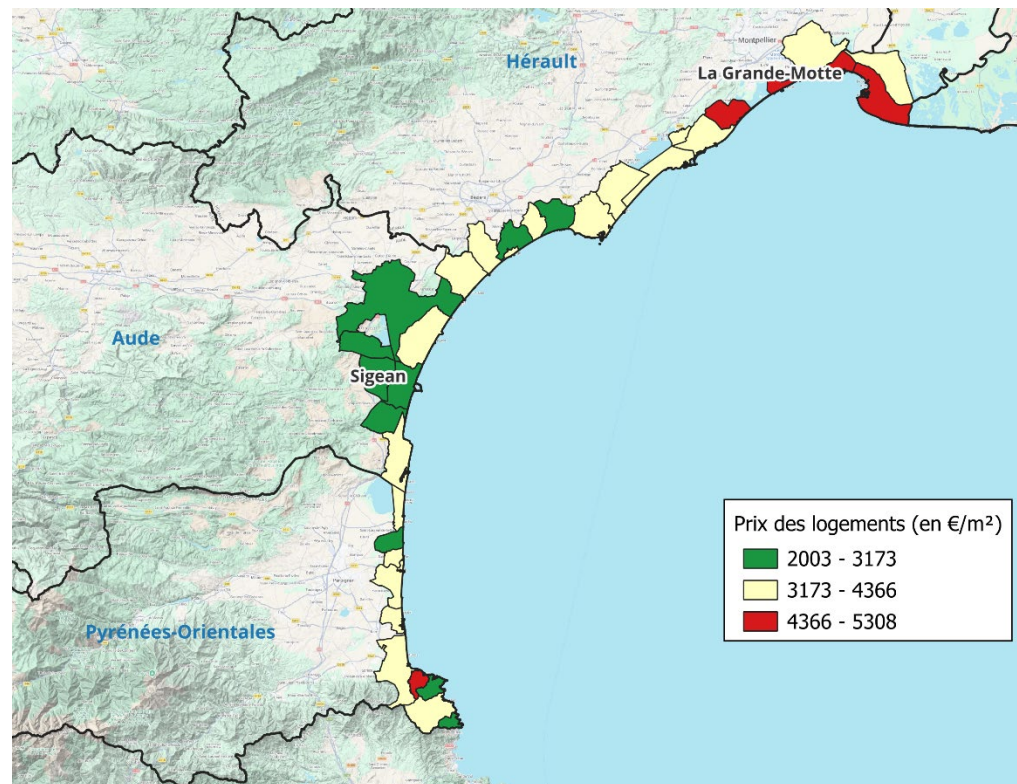
Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Grande-Motte (34) : 5 308 €/m²
2. Vic-la-Gardiole (34) : 5 278 €/m²
3. Le Grau-du-Roi (30) : 5 145 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Sigean (11) : 2 003 €/m²
2. La Palme (11) : 2 397 €/m²
3. Narbonne (11) : 2 513 €/m²

Carte 8 : Communes balnéaires en Occitanie



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.7. Provence-Alpes-Côte d'Azur

41 communes balnéaires sont situées en région PACA, elles sont réparties sur 3 départements (Alpes-Maritimes-06, Bouches-du-Rhône-13 et Var-83).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 6 014 €/m² (contre 4 003 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de +2,2% sur un an. C'est la région la plus chère pour les stations balnéaires.

Les 3 communes les plus chères sont :

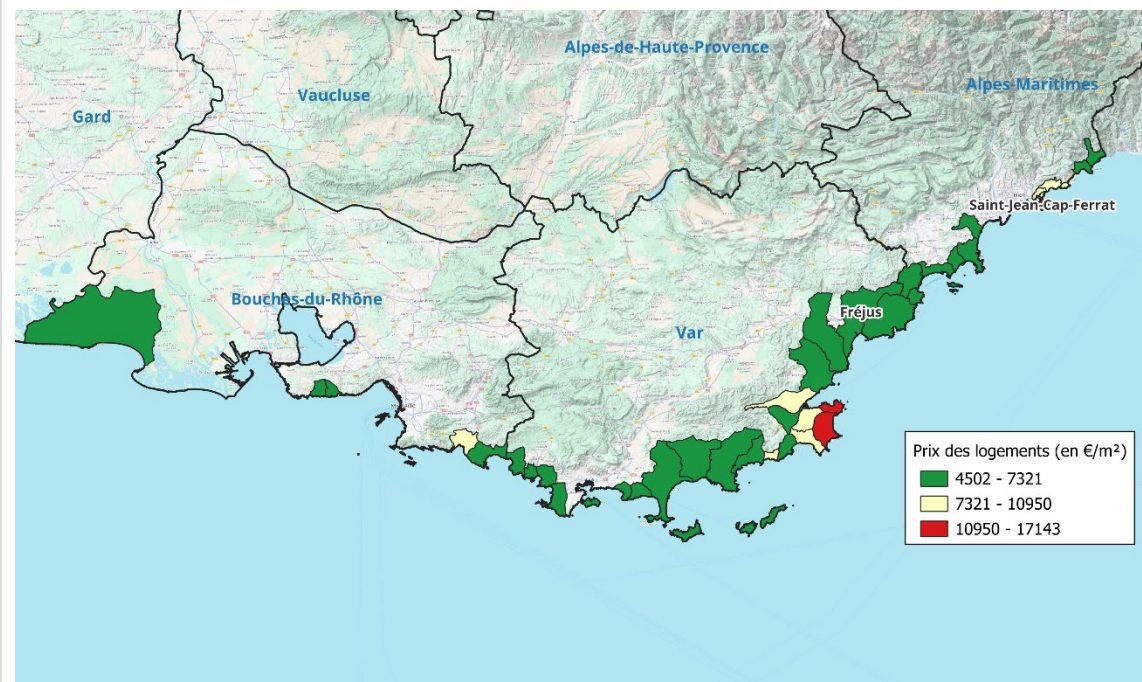
1. Saint-Jean-Cap-Ferrat (06) : 17 143 €/m²
2. Saint-Tropez (83) : 16 348 €/m²
3. Ramatuelle (83) : 15 928 €/m²

Ce sont également les 3 communes les plus chères de France.

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Fréjus (83) : 4 502 €/m²
2. Saintes-Maries-de-la-Mer (13) : 4 815 €/m²
3. Hyères (83) : 4 914 €/m²

Carte 9 : Communes balnéaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : FNAIM (mai 2026)



3.2.8. Corse

73 communes balnéaires sont situées en Corse, elles sont réparties sur 2 départements (Corse-du-Sud-2A et Haute-Corse-2B).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 4 508 €/m² (contre 3 568 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de +0,5% sur un an.

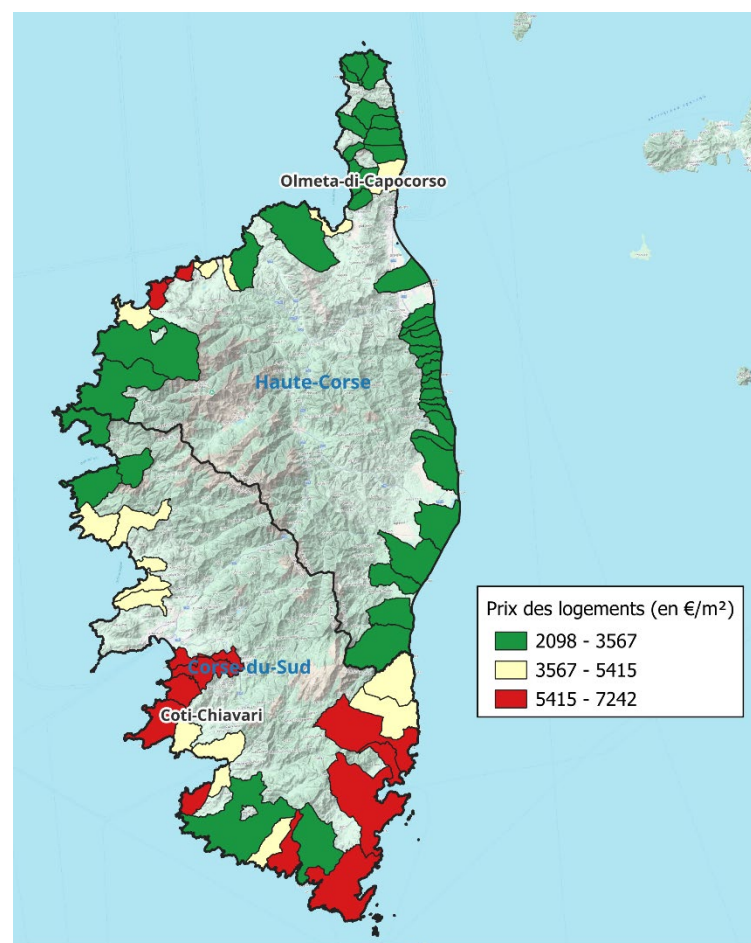
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Coti-Chiavari (2A) : 7 242 €/m²
2. Bonifacio (2A) : 7 225 €/m²
3. Lecci (2A) : 7 066 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Olmeta-di-Capocorso (2B) : 2 098 €/m²
2. Ogliastro (2B) : 2 152 €/m²
3. Barrettali (2B) : 2 319 €/m²

Carte 10 : Communes balnéaires en Corse



Source : FNAIM (mai 2026)



Les stations balnéaires parmi les villes les plus chères de France

Les 3 communes les plus chères de France sont des stations balnéaires : Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Tropez et Ramatuelle (voir tableau ci-dessous). Les prix des communes sont exprimés en € par m² et calculés sur l'ensemble des logements (appartements et maisons) au 1^{er} mai 2026.

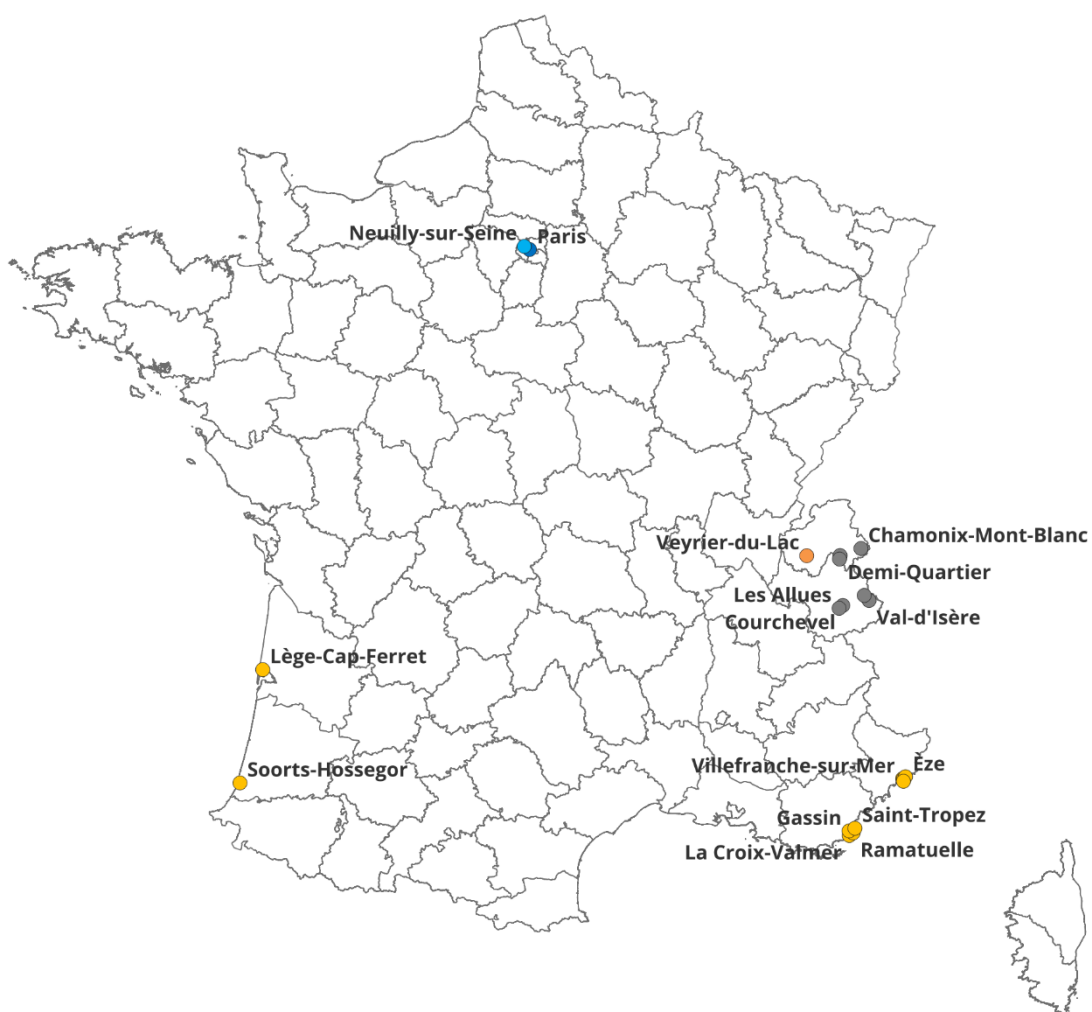
Parmi les 20 communes les plus chères de France figurent 10 stations balnéaires, 6 stations de ski, Paris, une commune de la petite couronne et une station de lac.

Tableau 5 : Top 20 des communes les plus chères de France

Rang	Commune	Dép.	Prix moyen (en €/m ²)
1 ^{er}	Saint-Jean-Cap-Ferrat	06	17 143
2 ^e	Saint-Tropez	83	16 348
3 ^e	Ramatuelle	83	15 928
4 ^e	Val-d'Isère	73	14 103
5 ^e	Courchevel	73	12 146
6 ^e	Chamonix-Mont-Blanc	74	11 235
7 ^e	Lège-Cap-Ferret	33	11 105
8 ^e	Les Allues	73	11 082
9 ^e	Èze	06	10 950
10 ^e	Megève	74	10 855
11 ^e	Veyrier-du-Lac	74	10 782
12 ^e	Neuilly-sur-Seine	92	10 447
13 ^e	Villefranche-sur-Mer	06	10 256
14 ^e	Gassin	83	10 219
15 ^e	Soorts-Hossegor	40	9 679
16 ^e	Paris	75	9 637
17 ^e	La Croix-Valmer	83	9 466
18 ^e	Beaulieu-sur-Mer	06	9 320
19 ^e	Demi-Quartier	74	9 303
20 ^e	Tignes	73	9 281

Source : FNAIM (mai 2026)

Carte 11 : Emplacement des 20 communes les plus chères de France



Source : FNAIM (mai 2026)

Focus sur les plus grandes stations balnéaires

En termes de population, les 5 plus grandes stations balnéaires sont : Antibes-06 (77 637 hab.), Cannes-06 (74 350 hab.), Fréjus-83 (59 719 hab.), Narbonne-11 (57 587 hab.) et Hyères-83 (55 858 hab.).

Le tableau suivant dresse les 20 stations balnéaires où l'on dénombre le plus de ventes de logements (sur un an glissant de mars 2025 à fin février 2026).

Les 2 stations balnéaires où il y a eu le plus de ventes sont deux stations des Alpes-Maritimes : Cannes avec 2 826 ventes de logements devant Antibes, 2 200 ventes. Agde complète le podium avec 2 036 ventes.

Le Sud-Est est bien représenté puisque les Alpes-Maritimes (06) et le Var (83) sont les 2 départements les plus représentés avec respectivement 5 et 4 stations parmi le Top 20.

Les 7 stations balnéaires où il y a eu le plus de ventes sont situées sur le pourtour méditerranéen, et 9 des 10 premières y sont situées.

Ces 20 stations balnéaires représentent un tiers des ventes en stations balnéaires : 23 312 ventes sur les 70 241 ventes dans les stations balnéaires (33%).

Dans ces 20 stations, il se vend beaucoup plus d'appartements (81% des ventes de logements) que de maisons (19%). Les Sables-d'Olonne font figure d'exception avec plus de ventes maison que de ventes appartement.

Tableau 6 : Top 20 des stations balnéaires en nombre de ventes

Rang	Communes	Dép.	Parc de logements	Volume de ventes	Ventes appartements	Ventes maisons	Prix moyen (en €/m ²)
1er	Cannes	06	72 374	2 826	2 702	124	6 358
2e	Antibes	06	64 675	2 200	1 994	206	6 161
3e	Agde	34	50 044	2 036	1 642	394	4 253
4e	Fréjus	83	45 104	1 566	1 283	283	4 502
5e	Saint-Raphaël	83	36 487	1 440	1 167	272	5 179
6e	Sète	34	33 393	1 159	1 016	143	3 785
7e	Narbonne	11	39 031	1 134	769	365	2 513
8e	Les Sables-d'Olonne	85	42 878	1 121	473	648	3 912
9e	Hyères	83	40 172	1 082	870	212	4 914
10e	Menton	06	29 382	992	946	46	5 401
11e	Saint-Malo	35	37 439	906	595	311	4 319
12e	Mandelieu-la-Napoule	06	21 763	890	783	107	5 166
13e	Six-Fours-les-Plages	83	27 899	814	569	246	5 476
14e	La Ciotat	13	24 234	775	633	143	5 484
15e	La Grande-Motte	34	20 752	752	701	52	5 308
16e	Vallauris	06	20 524	752	630	122	4 927
17e	Anglet	64	28 519	746	521	225	5 888
18e	Le Grau-du-Roi	30	24 046	724	678	46	5 145
19e	Biarritz	64	26 290	704	576	128	7 435
20e	Royan	17	21 558	693	409	284	3 741

Source : FNAIM (mai 2026)

Enfin, les 5 stations balnéaires où les taux de rotation sont les plus élevés sont : Saint-Germain-de-Varreville-50 (5,4%), Grandcamp-Maisy-14 (4,6%), Saint-Aubin-sur-Mer-76 (4,4%), Fontenay-sur-Mer-50 (4,4%) et Courseulles-sur-Mer-14 (4,4%). Toutes ces stations sont normandes.



Focus sur les acheteurs dans les stations balnéaires

Cette partie est basée sur les compromis de ventes réalisés dans les stations balnéaires en 2025 par une partie des adhérents de la FNAIM (4 495 compromis analysés au total).

On observe une part importante de seniors parmi les acquéreurs dans les stations balnéaires : 42% ont 60 ans ou plus (voir tableau ci-dessous). Ainsi, l'âge moyen des acquéreurs dans les stations balnéaires est de 55,7 ans, c'est nettement plus que l'âge moyen des acquéreurs en France métropolitaine (45,8 ans). Il y a plusieurs explications à cet écart : les stations balnéaires attirent davantage les seniors, il y a également plus d'achats de résidences secondaires et enfin les logements y sont en moyenne plus chers.

Tableau 7 : Répartition des acquéreurs dans les stations balnéaires selon leur âge

Classe d'âge	%
Moins de 30 ans	5%
30-39 ans	11%
40-49 ans	17%
50-59 ans	25%
60-69 ans	26%
70 ans et plus	16%
Total	100%

Source : une partie des compromis FNAIM (2025)

Dans les stations balnéaires, on note une part importante d'acquéreurs franciliens : 15%.

Moins de la moitié des ventes dans les stations balnéaires (46%) sont faites par des acquéreurs habitant dans le même département que le bien.

La part d'acquéreurs étrangers dans les stations balnéaires est inférieure à celle en France métropolitaine : 4,8% contre 7,9%. Parmi les acquéreurs étrangers dans les stations balnéaires, la nationalité la plus représentée est la nationalité belge, devant la nationalité italienne et la nationalité allemande.

Focus sur les risques climatiques

7.1. Risque d'érosion côtière

Du fait de leur situation géographique, les stations balnéaires sont particulièrement soumises aux risques climatiques et notamment à l'érosion côtière, aggravée par le réchauffement climatique et la pression humaine. En effet, depuis 50 ans, 30 km² de terres ont disparu en France à la suite du recul du trait de côte. Un phénomène qui devrait s'accroître dans les prochaines années. 371 communes dont 321 en métropole ont été identifiées² comme particulièrement à risque dans les années à venir. Parmi ces 321 communes de métropole, 230 sont des stations balnéaires³.

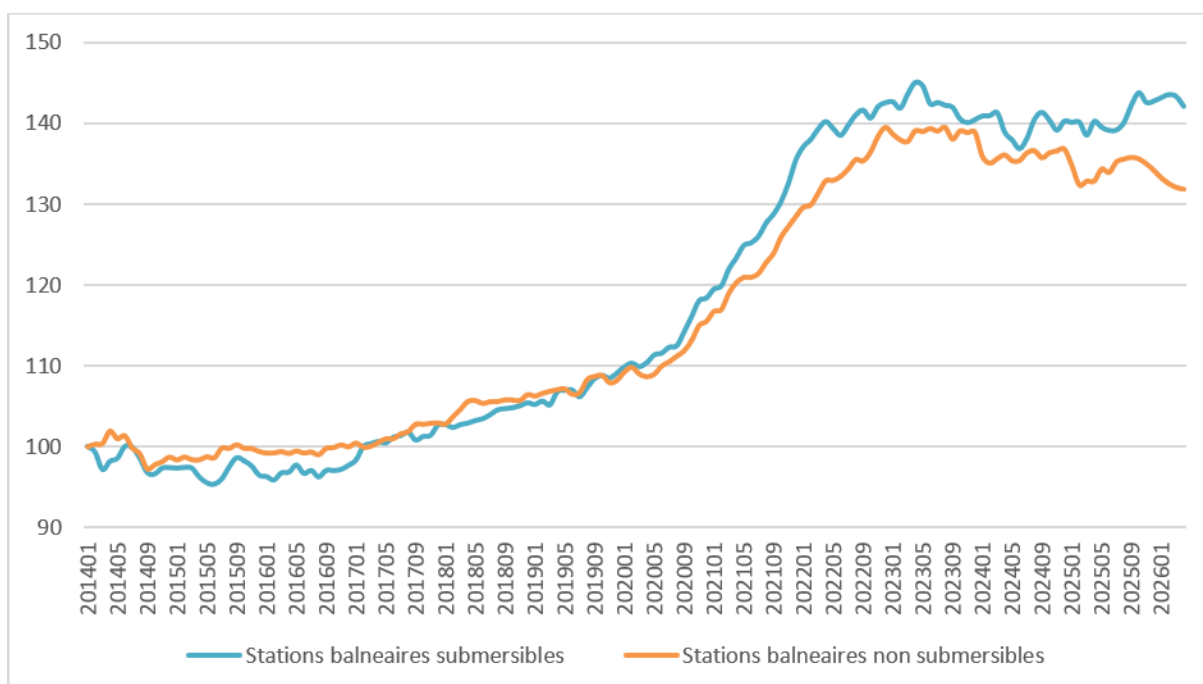
Parmi les 515 stations balnéaires, 230 (soit 45%) ont donc été identifiées comme étant à risque d'érosion côtière (82 en Bretagne, 48 en Normandie, 35 en Nouvelle-Aquitaine, 24 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 13 en Pays de la Loire, 11 en Occitanie, 10 en Hauts-de-France et 7 en Corse).

Lorsque l'on compare les prix des stations balnéaires soumises au risque de submersion/érosion côtière (230 communes) aux prix des stations non soumises à ce risque (285 communes), on observe que les prix des stations à risque ont davantage augmenté que ceux des stations non soumises à ce risque depuis 2020 (+29% pour les stations à risque sur la période contre +22% pour les stations non à risque).

² Le décret du 13 février 2026 a mis à jour la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral. Le décret instaure des mesures de prévention dans 371 communes qui pourraient être touchées par l'accroissement du phénomène du recul du trait de côte dans les années à venir.

³ Les autres communes à risque (comme Marseille, Saint-Nazaire ou Dieppe) sont situées sur le littoral mais ont moins de 15% de résidences secondaires ou n'ont pas de plage.

Graphique 6 : Indice des prix des logements dans les stations soumises à risque de submersion et dans celles non à risque (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (mai 2026)

En janvier 2014, les prix des logements dans les stations balnéaires soumises au risque étaient à un niveau plus élevé que ceux des stations non soumises (3 521 €/m² contre 3 291 €/m²).

L'écart s'était creusé en 2020-2021 suite au Covid, puis stabilisé voire réduit sur la période 2022-2024, pour se recreuser en faveur des stations à risque depuis 2025. Depuis 1 an, les prix dans les stations à risque ont progressé de +1,5% alors qu'ils ont diminué de -0,5% dans les stations non soumises au risque.

Au 1^{er} mai 2026, le prix moyen des stations à risque s'élève à 4 988 €/m² contre 4 396 €/m² pour les autres stations.

Le risque d'érosion côtière semblait donc peu ou pas pris en compte par les acheteurs jusqu'à fin 2021, mais semblait être davantage considéré sur la période 2022-2024 (cela était peut-être lié à la nouvelle obligation de mentionner ce risque dans les annonces de biens à vendre, depuis le 1^{er} janvier 2023). Depuis 2025, le risque semble moins pris en compte.

7.2. Autres risques climatiques

Parmi les autres risques climatiques auxquels peuvent être soumises les stations balnéaires, on peut citer :

- Les risques d'inondation (notamment pour les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- L'exposition au retrait gonflement des sols argileux qui met en péril les fondations des logements (notamment pour les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- La sécheresse et le niveau parfois faible des nappes phréatiques, qui peuvent par exemple entraver la jouissance d'une piscine (individuelle ou collective) lorsque cela entraîne des restrictions dans l'usage de l'eau. La France compte 3,2 millions de piscines (pas toutes dans des stations balnéaires), dont la moitié enterrées ;
- Les risques d'incendie (notamment pour les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) ;
- Les tempêtes et grêles (notamment en Corse).



Annexes

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des communes balnéaires selon leur population	6
Tableau 2 : Répartition du parc de logement selon la catégorie de logement	7
Tableau 3 : Prix moyens et évolution sur un an	10
Tableau 4 : Evolution des prix des communes balnéaires par région sur un an et sur 3 mois.....	15
Tableau 5 : Top 20 des communes les plus chères de France.....	24
Tableau 6 : Top 20 des stations balnéaires en nombre de ventes	27
Tableau 7 : Répartition des acquéreurs dans les stations balnéaires selon leur âge.....	28

Table des graphiques

Graphique 1 : Répartition des étiquettes DPE des logements existants dans les stations balnéaires.....	8
Graphique 2 : Taux de DPE F et G par région (stations balnéaires)	8
Graphique 3 : Indice des prix (base 100 en janvier 2014)	11
Graphique 4 : Indice des prix par type de bien (base 100 en janvier 2014)	12
Graphique 5 : Indice des prix des communes balnéaires par région (base 100 en janvier 2014).....	14
Graphique 6 : Indice des prix des logements dans les stations soumises à risque de submersion et dans celles non à risque (base 100 en janvier 2014)	30

Table des cartes

Carte 1 : Taux des DPE F et G par région (stations balnéaires).....	9
Carte 2 : Prix des communes balnéaires par région.....	13
Carte 3 : Communes balnéaires des Hauts-de-France	16
Carte 4 : Communes balnéaires de Normandie	17
Carte 5 : Communes balnéaires de Bretagne.....	18
Carte 6 : Communes balnéaires des Pays de la Loire	19
Carte 7 : Communes balnéaires en Nouvelle-Aquitaine	20
Carte 8 : Communes balnéaires en Occitanie	21
Carte 9 : Communes balnéaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur	22
Carte 10 : Communes balnéaires en Corse	23
Carte 11 : Emplacement des 20 communes les plus chères de France.....	25
Carte 12 : Localisation des 515 communes stations balnéaires	33



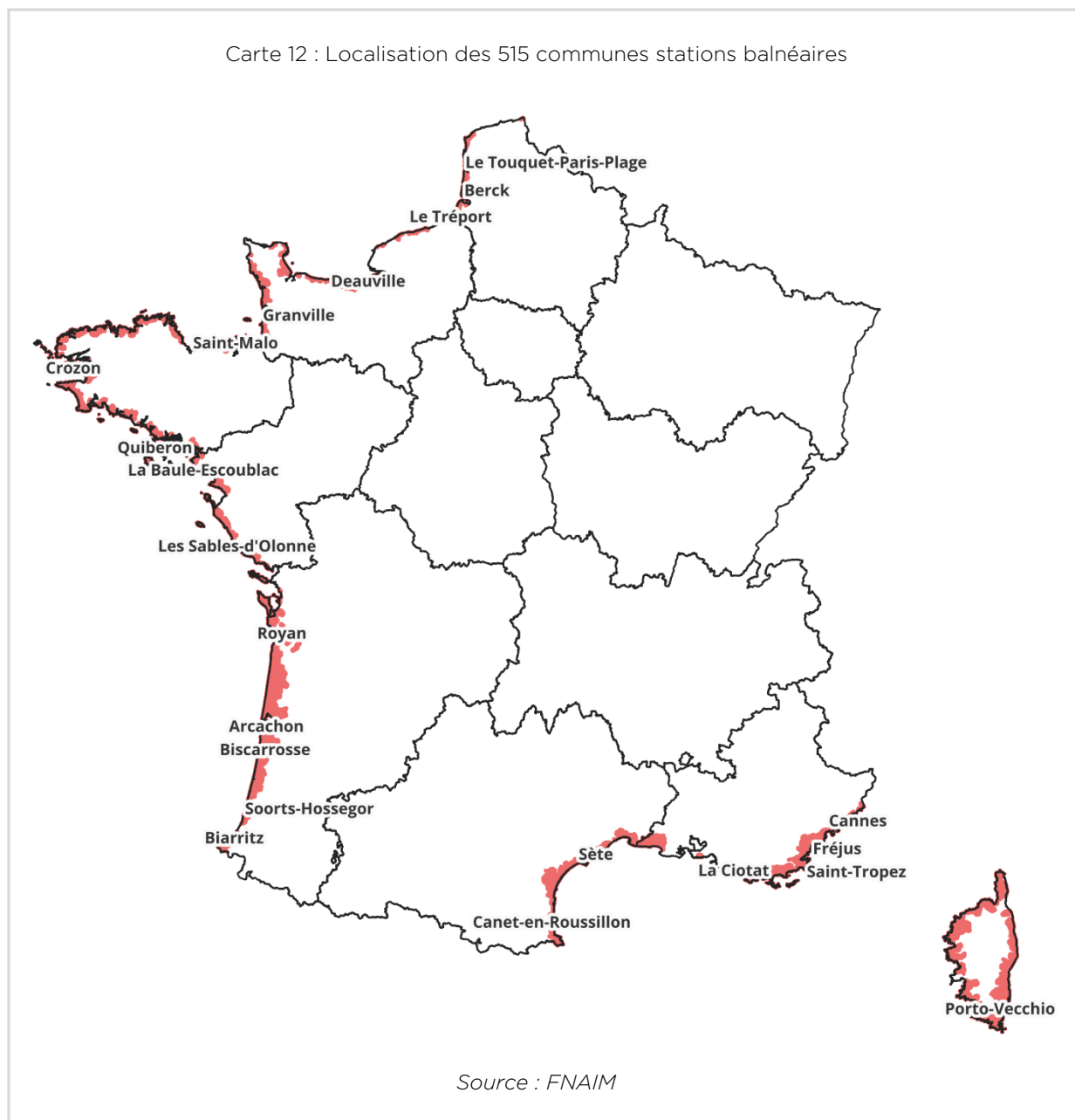
Carte des communes stations balnéaires

Les 515 communes sont réparties sur 8 régions : Hauts-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse.

Parmi les stations balnéaires les plus emblématiques, on peut citer Deauville, Saint-Tropez, Le Touquet-Paris-Plage, Lège-Cap-Ferret, Arcachon, La Baule-Escoublac, Saint-Raphaël, Biarritz, Agde, Sète, Les Sables-d'Olonne, Saint-Malo, Guidel, Quiberon, Porto-Vecchio, Cannes ou encore Antibes.

Il est également important de noter que des villes comme Marseille, Nice, La Rochelle ou Concarneau n'ont pas été considérées comme stations balnéaires en raison d'un pourcentage de résidences secondaires inférieur à 15%.

Carte 12 : Localisation des 515 communes stations balnéaires



Liste des communes stations balnéaires

Antibes (06)	Mornac-sur-Seudre (17)	Locquénolé (29)	Canale-di-Verde (2B)
Beaulieu-sur-Mer (06)	Mortagne-sur-Gironde (17)	Locquirec (29)	Castellare-di-Casinca (2B)
Cannes (06)	Les Portes-en-Ré (17)	Loctudy (29)	Centuri (2B)
Cap-d'Ail (06)	Rivedoux-Plage (17)	Logonna-Daoulas (29)	Cervione (2B)
Èze (06)	Royan (17)	Moëlan-sur-Mer (29)	Corbara (2B)
Mandelieu-la-Napoule (06)	Saint-Clément-des-Baleines (17)	Névez (29)	Ersa (2B)
Menton (06)	Saint-Denis-d'Oléron (17)	Penmarch (29)	Farinole (2B)
Roquebrune-Cap-Martin (06)	Saint-Georges-de-Didonne (17)	Plobannalec-Lesconil (29)	Galéria (2B)
Saint-Jean-Cap-Ferrat (06)	Saint-Georges-d'Oléron (17)	Ploëven (29)	Ghisonaccia (2B)
Théoule-sur-Mer (06)	Sainte-Marie-de-Ré (17)	Plogoff (29)	L'Île-Rousse (2B)
Vallauris (06)	Saint-Martin-de-Ré (17)	Plomodiern (29)	Linguizzetta (2B)
Villefranche-sur-Mer (06)	Saint-Palais-sur-Mer (17)	Plonévez-Porzay (29)	Lumio (2B)
Villeneuve-Loubet (06)	Saint-Pierre-d'Oléron (17)	Plouarzel (29)	Luri (2B)
Fleury (11)	Saint-Trojan-les-Bains (17)	Ploudalmézeau (29)	Monticello (2B)
Gruissan (11)	Talmont-sur-Gironde (17)	Plouescat (29)	Nonza (2B)
La Palme (11)	La Tremblade (17)	Plouezoc'h (29)	Ogliastro (2B)
Leucate (11)	Vaux-sur-Mer (17)	Plougasnou (29)	Olméti-di-Capocorso (2B)
Narbonne (11)	Port-des-Barques (17)	Plougouzel (29)	Palasca (2B)
Port-la-Nouvelle (11)	Le Grand-Village-Plage (17)	Plouguerneau (29)	Penta-di-Casinca (2B)
Peyriac-de-Mer (11)	La Brée-les-Bains (17)	Plouhinec (29)	Pietracorbara (2B)
Sigean (11)	Île-de-Bréhat (22)	Plounévez-Lochrist (29)	Poggio-Mezzana (2B)
Carry-le-Rouet (13)	Erquy (22)	Plovan (29)	Prunelli-di-Fiumorbo (2B)
Cassis (13)	Binic-Étables-sur-Mer (22)	Plozévet (29)	Rogliano (2B)
La Ciotat (13)	Lancieux (22)	Porspoder (29)	Sisco (2B)
Saintes-Maries-de-la-Mer (13)	Lézardrieux (22)	Pouldreuzic (29)	Solaro (2B)
Sausset-les-Pins (13)	Louannec (22)	Primelin (29)	Sorbo-Ocagnano (2B)
Arromanches-les-Bains (14)	Penvénan (22)	Roscanvel (29)	Saint-Florent (2B)
Asnelles (14)	Perros-Guirec (22)	Roscoff (29)	San-Giuliano (2B)
Auberville (14)	Fréhel (22)	Saint-Jean-du-Doigt (29)	Santa-Lucia-di-Moriani (2B)
Aure sur Mer (14)	Pléneuf-Val-André (22)	Saint-Jean-Trolimon (29)	Santa-Maria-di-Lota (2B)
Benerville-sur-Mer (14)	Plestin-les-Grèves (22)	Saint-Nic (29)	Santa-Maria-Poggio (2B)
Bernières-sur-Mer (14)	Pleubian (22)	Saint-Pabu (29)	San-Nicolao (2B)
Blonville-sur-Mer (14)	Pleumeur-Bodou (22)	Santec (29)	Santo-Pietro-di-Tenda (2B)
Cabourg (14)	Plévenon (22)	Sibiril (29)	Taglio-Isolaccio (2B)
Colleville-sur-Mer (14)	Beaussais-sur-Mer (22)	Telgruc-sur-Mer (29)	Talassani (2B)
Courseulles-sur-Mer (14)	Ploubazlanec (22)	Treffiat (29)	Valle-di-Campoloro (2B)
Cricqueboeuf (14)	Plouézec (22)	Tréfléz (29)	Ventiseri (2B)
Deauville (14)	Plougrescant (22)	Tréguennec (29)	Venzolasca (2B)
Grandcamp-Maisy (14)	Plouha (22)	Trégunc (29)	Aigues-Mortes (30)
Graye-sur-Mer (14)	Saint-Cast-le-Guildo (22)	Tréogat (29)	Le Grau-du-Roi (30)
Hermanville-sur-Mer (14)	Saint-Jacut-de-la-Mer (22)	Albitreccia (2A)	Andernos-les-Bains (33)
Honfleur (14)	Saint-Michel-en-Grève (22)	Appietto (2A)	Arcachon (33)
Houlgate (14)	Saint-Quay-Portrieux (22)	Belvédère-Campomoro (2A)	Arès (33)
Langrune-sur-Mer (14)	Trébeurden (22)	Bonifacio (2A)	Carcans (33)
Lion-sur-Mer (14)	Trédrez-Locquémeau (22)	Calcatoggio (2A)	Grayan-et-l'Hôpital (33)
Longues-sur-Mer (14)	Trégastel (22)	Cargèse (2A)	Gujan-Mestras (33)
Luc-sur-Mer (14)	Trélévern (22)	Casaglione (2A)	Hourtin (33)
Merville-Franceville-Plage (14)	Tréveneuc (22)	Conca (2A)	Lacanau (33)
Ouistreham (14)	Trévou-Tréguignec (22)	Coti-Chiavari (2A)	Lanton (33)
Pennedepie (14)	Audierne (29)	Figari (2A)	Lège-Cap-Ferret (33)
Port-en-Bessin-Huppain (14)	Bénodet (29)	Grosseto-Prugna (2A)	Naujac-sur-Mer (33)
Saint-Aubin-sur-Mer (14)	Beuzec-Cap-Sizun (29)	Lecci (2A)	Le Porge (33)
Saint-Côme-de-Fresné (14)	Plounéour-Brignogan-plages (29)	Monacia-d'Aullène (2A)	Soulac-sur-Mer (33)
Saint-Laurent-sur-Mer (14)	Camaret-sur-Mer (29)	Olméto (2A)	La Teste-de-Buch (33)
Tourgéville (14)	Carantec (29)	Osani (2A)	Vendays-Montalivet (33)
Trouville-sur-Mer (14)	Cléden-Cap-Sizun (29)	Ota (2A)	Vensac (33)
Varaville (14)	Cléder (29)	Piana (2A)	Le Verdon-sur-Mer (33)
Ver-sur-Mer (14)	Clohars-Carnoët (29)	Pianottoli-Caldareello (2A)	Agde (34)
Vierville-sur-Mer (14)	Combrit (29)	Pietrosella (2A)	Balaruc-les-Bains (34)
Villers-sur-Mer (14)	Le Conquet (29)	Porto-Vecchio (2A)	Frontignan (34)
Villerville (14)	Crozon (29)	Propriano (2A)	Marseillan (34)
Île-d'Aix (17)	La Forêt-Fouesnant (29)	Sari-Solenzara (2A)	Mauguio (34)
Ars-en-Ré (17)	Fouesnant (29)	Sartène (2A)	Palavas-les-Flots (34)
Arvert (17)	Goulien (29)	Serra-di-Ferro (2A)	Portiragnes (34)
Le Bois-Plage-en-Ré (17)	Guilvinec (29)	Vico (2A)	Sérignan (34)
Le Château-d'Oléron (17)	Guimaëc (29)	Zonza (2A)	Sète (34)
Châtaillon-Plage (17)	Guissény (29)	Aléria (2B)	Valras-Plage (34)
La Couarde-sur-Mer (17)	Île-de-Batz (29)	Algajola (2B)	Vendres (34)
Dolus-d'Oléron (17)	Île-Tudy (29)	Barrettali (2B)	Vias (34)
La Flotte (17)	Kerlouan (29)	Belgodère (2B)	Vic-la-Gardiole (34)
Fouras (17)	Lampaul-Plouarzel (29)	Borgo (2B)	La Grande-Motte (34)
Loix (17)	Landéda (29)	Brando (2B)	Cancale (35)
Marennes-Hiers-Brouage (17)	Landunvez (29)	Cagnano (2B)	Cherruex (35)
Les Mathes (17)	Lanildut (29)	Calenzana (2B)	Dinard (35)
Meschers-sur-Gironde (17)	Lanvéoc (29)	Calvi (2B)	Hirel (35)



Saint-Benoît-des-Ondes (35)
 Saint-Briac-sur-Mer (35)
 Saint-Coulomb (35)
 Saint-Lunaire (35)
 Saint-Malo (35)
 Le Vivier-sur-Mer (35)
 Biscarrosse (40)
 Capbreton (40)
 Gastes (40)
 Lit-et-Mixe (40)
 Messanges (40)
 Mimizan (40)
 Moliets-et-Maa (40)
 Parentis-en-Born (40)
 Saint-Julien-en-Born (40)
 Sanguinet (40)
 Seignosse (40)
 Soorts-Hossegor (40)
 Soustons (40)
 Vielle-Saint-Girons (40)
 Vieux-Boucau-les-Bains (40)
 Assérac (44)
 Batz-sur-Mer (44)
 La Bernerie-en-Retz (44)
 Le Croisic (44)
 La Baule-Escoubac (44)
 Mesquer (44)
 Les Moutiers-en-Retz (44)
 Piriac-sur-Mer (44)
 La Plaine-sur-Mer (44)
 Pornic (44)
 Pornichet (44)
 Le Pouliguen (44)
 Préfaillies (44)
 Saint-Brevin-les-Pins (44)
 Saint-Michel-Chef-Chef (44)
 La Turballe (44)
 Agon-Coutainville (50)
 Audouville-la-Hubert (50)
 Barfleur (50)
 Barneville-Carteret (50)
 Baubigny (50)
 Blainville-sur-Mer (50)
 Jullouville (50)
 Bréhal (50)
 Bretteville (50)
 Bretteville-sur-Ay (50)
 Carolles (50)
 Coudeville-sur-Mer (50)
 Créances (50)
 Donville-les-Bains (50)
 Dragey-Ronthon (50)
 Fermanville (50)
 Fontenay-sur-Mer (50)

Gatteville-le-Phare (50)
 Geffosses (50)
 Genêts (50)
 Gouville-sur-Mer (50)
 Granville (50)
 Hauteville-sur-Mer (50)
 La Haye (50)
 Tourneville-sur-Mer (50)
 Maupertus-sur-Mer (50)
 Les Moitiers-d'Allonne (50)
 Montfarville (50)
 Montmartin-sur-Mer (50)
 Pirou (50)
 Port-Bail-sur-Mer (50)
 Quettehou (50)
 Quinéville (50)
 Réville (50)
 Le Rozel (50)
 Saint-Georges-de-la-Rivière (50)
 Saint-Germain-de-Varreville (50)
 Saint-Germain-sur-Ay (50)
 Saint-Jean-de-la-Rivière (50)
 Saint-Jean-le-Thomas (50)
 Saint-Marcof (50)
 Sainte-Marie-du-Mont (50)
 Saint-Martin-de-Varreville (50)
 Sainte-Mère-Église (50)
 Saint-Pair-sur-Mer (50)
 Saint-Vaast-la-Hougue (50)
 Siouville-Hague (50)
 Surtainville (50)
 Ambon (56)
 Arzon (56)
 Baden (56)
 Bangor (56)
 Belz (56)
 Billiers (56)
 Carnac (56)
 Damgan (56)
 Erdevén (56)
 Étel (56)
 Gâvres (56)
 Groix (56)
 Guidel (56)
 Île-aux-Moines (56)
 Larmor-Baden (56)
 Larmor-Plage (56)
 Locmaria (56)
 Locmariaquer (56)
 Le Palais (56)
 Pénestin (56)
 Plouharnel (56)
 Plouhinec (56)
 Port-Louis (56)

Quiberon (56)
 Saint-Gildas-de-Rhuys (56)
 Saint-Philibert (56)
 Saint-Pierre-Quiberon (56)
 Sarzeau (56)
 Sauzon (56)
 La Trinité-sur-Mer (56)
 Bray-Dunes (59)
 Ambleteuse (62)
 Audinghen (62)
 Audresselles (62)
 Berck (62)
 Camiers (62)
 Cucq (62)
 Équihen-Plage (62)
 Escalles (62)
 Merlimont (62)
 Neufchâtel-Hardelot (62)
 Tardinghen (62)
 Le Touquet-Paris-Plage (62)
 Wimereux (62)
 Wissant (62)
 Anglet (64)
 Biarritz (64)
 Bidart (64)
 Ciboure (64)
 Guéthary (64)
 Hendaye (64)
 Saint-Jean-de-Luz (64)
 Urrugne (64)
 Argelès-sur-Mer (66)
 Banyuls-sur-Mer (66)
 Le Barcarès (66)
 Canet-en-Roussillon (66)
 Cerbère (66)
 Collioure (66)
 Port-Vendres (66)
 Saint-Cyprien (66)
 Sainte-Marie-la-Mer (66)
 Torreilles (66)
 Criel-sur-Mer (76)
 Étretat (76)
 Quiberville (76)
 Saint-Aubin-sur-Mer (76)
 Sainte-Marguerite-sur-Mer (76)
 Saint-Martin-aux-Buneaux (76)
 Saint-Pierre-en-Port (76)
 Saint-Valéry-en-Caux (76)
 Sassetot-le-Mauconduit (76)
 Sotteville-sur-Mer (76)
 Le Tréport (76)
 Varengeville-sur-Mer (76)
 Vattetot-sur-Mer (76)
 Veules-les-Roses (76)

Veulettes-sur-Mer (76)
 Yport (76)
 Ault (80)
 Cayeux-sur-Mer (80)
 Le Crotoy (80)
 Fort-Mahon-Plage (80)
 Mers-les-Bains (80)
 Quend (80)
 Saint-Quentin-en-Tourmont (80)
 Saint-Valéry-sur-Somme (80)
 Woignarue (80)
 Bandol (83)
 Bormes-les-Mimosas (83)
 Carqueiranne (83)
 Cavalaire-sur-Mer (83)
 Cogolin (83)
 La Croix-Valmer (83)
 Fréjus (83)
 Gassin (83)
 Grimaud (83)
 Hyères (83)
 Le Lavandou (83)
 La Londe-les-Maures (83)
 Le Pradet (83)
 Ramatuelle (83)
 Roquebrune-sur-Argens (83)
 Saint-Cyr-sur-Mer (83)
 Sainte-Maxime (83)
 Saint-Raphaël (83)
 Saint-Tropez (83)
 Sanary-sur-Mer (83)
 Six-Fours-les-Plages (83)
 Rayol-Canadel-sur-Mer (83)
 Saint-Mandrier-sur-Mer (83)
 L'Aiguillon-la-Presqu'île (85)
 Barbâtre (85)
 La Barre-de-Monts (85)
 Bretteville-sur-Mer (85)
 L'Épine (85)
 La Guérinière (85)
 L'Île-d'Yeu (85)
 Jard-sur-Mer (85)
 Longeville-sur-Mer (85)
 Noirmoutier-en-l'Île (85)
 Notre-Dame-de-Monts (85)
 Les Sables-d'Olonne (85)
 Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)
 Saint-Hilaire-de-Riez (85)
 Saint-Jean-de-Monts (85)
 Brem-sur-Mer (85)
 Saint-Vincent-sur-Jard (85)
 Talmont-Saint-Hilaire (85)
 La Tranche-sur-Mer (85)





Fédération Nationale de l'Immobilier

129, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

01 44 20 77 00
www.fnaim.fr

Suivez-nous



**Agir
pour le
logement**